



57^{ÈMES} JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE

Les SPSTI invités à venir témoigner et échanger sur l'application de la réforme



Pour en savoir plus :

- Pour consulter l'appel à communication : <https://www.presanse.fr/ressources-santé-travail/jst-2022-appel-a-communications/>
- Pour télécharger l'appel à communication : https://www.presanse.fr/wp-content/uploads/2022/02/Appel_a_com2022.pdf

Le thème retenu pour les prochaines Journées Santé-Travail 2022, des 11 et 12 octobre prochains, est celui de « **La mise en œuvre de la loi du 2 août 2021 par les SPSTI** ».

Durant ces deux jours, à travers leurs retours d'expériences et le partage de leurs actions et expérimentations, que ce soit en termes de prévention et de suivi de l'état de santé ou d'organisation de leurs activités, les SPSTI apporteront un éclairage actualisé sur l'application et la mise en œuvre de la réforme. Ainsi, il est important qu'un grand nombre de SPSTI puisse venir témoigner sur ces sujets, en proposant des communications sur les évolutions de leurs pratiques et le service rendu à leurs adhérents et à leurs salariés.

Pour ce faire, tous leurs personnels peuvent proposer un résumé

d'intervention, en téléchargeant le cadre de soumission au format Word sur le site Internet de Présanse et en prenant en compte les recommandations rédactionnelles précisées dans l'appel à communication de ces Journées.

Le Dr Corinne Letheux, Médecin-Conseil de Présanse, en lien avec le Conseil Scientifique, se tient à disposition des Services et de leurs personnels pour leur apporter toutes précisions ou informations nécessaires portant sur le thème de ces Journées Santé-Travail 2022 et la soumission d'une proposition de communication (c.letheux@presanse.fr).

Les propositions de résumés des Services sont à retourner, avant le 27 mai prochain, par courriel à l'attention du Dr Letheux, à l'adresse suivante : resume-jst@resanse.fr. ■